



Communiqué de presse

Décision du Conseil d'Administration conjoint IDEA/Hygea de ce 10 décembre 2014 – Résiliation à l'amiable du contrat unissant l'IDEA à SHANKS

En 2010, le Conseil d'Administration conjoint IDEA/ITRADEC validait le principe de la création d'une nouvelle Intercommunale mixte en vue d'assurer la gestion des déchets des 24 communes de la région Mons-Borinage-Centre. En 2011, la société SHANKS était désignée comme partenaire privé chargé de la gestion opérationnelle de cette nouvelle Intercommunale qui deviendra plus tard Hygea.

Lancé sur de toutes nouvelles bases en 2012, ce service aux citoyens a dû s'adapter de manière continue pour arriver aujourd'hui au niveau de qualité requis et répondre ainsi aux objectifs fixés en amont : l'amélioration du service, le maintien de son caractère public, la préservation de l'emploi et l'intégration dans un paysage social, économique et environnemental durable.

Hygea jouit aujourd'hui d'un modèle organisationnel stabilisé tant d'un point de vue opérationnel que financier. L'Intercommunale est parvenue à rétablir une relation de confiance avec ses communes associées et à restaurer un climat social serein avec l'ensemble de ses travailleurs. Enfin, des nouveaux projets sont actuellement développés afin de garantir un meilleur service aux citoyens tels que la construction de la phase 1 de l'ECOPOLE, la généralisation progressive des cartes d'accès pour les Ecoparcs, la mise en œuvre d'un projet pilote de collecte sélective conteneurisée ou bien encore la Recyclerie.

Toutefois, après 3 ans de partenariat, force est de constater que le contrat, et plus particulièrement son caractère non évolutif et sa complexité, n'est pas adapté aux développements futurs d'Hygea.

Aussi, de commun accord, SHANKS et l'IDEA ont proposé au Conseil d'Administration de mettre un terme au 31 décembre 2014, au marché les unissant. Cette proposition a été validée par les représentants des communes associées lors du Conseil d'Administration conjoint IDEA/Hygea de ce 10 décembre 2014. Hygea deviendra donc une Intercommunale 100 % publique, conservant le personnel existant.

Afin de poursuivre les activités de manière harmonieuse, tant pour le personnel que pour le service aux citoyens, une période de transition de quelques mois est prévue avec SHANKS au cours de l'année 2015.